

Municipalité de Lausanne  
Hôtel de Ville  
Place de la Palud 2  
Case postale 6904  
1002 Lausanne

Lausanne, le 10 février 2020

**Concerne** : Contracting énergétique et développement de l'Ecoquartier des Plaines-du-Loup

Monsieur le Syndic,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Alors que toutes les coopératives qui composent la PECHE (Plateforme d'Échange des Coopératives d'Habitants pour les Ecoquartiers) sont pleinement engagées dans le processus de création du quartier des Plaines-du-Loup, il s'avère que plusieurs d'entre elles rencontrent des difficultés communes pour mener à bien leurs projets.

Les éléments problématiques principaux sont les suivants :

1) Le contracting énergétique :

Les charges induites par le projet de contrat proposé par les SIL sont trop élevées comparées aux quartiers existants et probablement à venir. Nous saluons la décision de la Ville quant à l'objectif très ambitieux d'un système de chauffage répondant à la société à 2000W / 2150. Toutefois, des charges très élevées s'en suivent au vu du caractère expérimental de la démarche. Une grande partie des futurs habitants de nos coopératives membres nous ont déjà fait remonter leur grand étonnement ainsi que leur mécontentement, se sentant pénalisés par rapport aux autres quartiers de la ville. Ces coûts de chauffage élevés toucheront toutefois tous les futurs habitants, et pas uniquement les futurs résidents de nos coopératives membres, et ce sans distinction de leur situation sociale, familiale et financière.

2) La complexité du Plan partiel d'affectation :

Une grande partie de nos membres nous ont fait part de difficultés relatives à la finalisation de leur plan financier et ceci souvent en raison de frais qui n'étaient pas connus ou imaginables lors de l'appel d'offre. Ces frais, qui doivent être entièrement couverts par les loyers, obligent

à des choix difficiles et souvent en contradiction avec les projets retenus. En effet si les coopératives ont été choisies en fonction d'un projet et d'un plan financier, force est de constater qu'à ce jour, seul le plan financier doit correspondre aux attentes de la ville alors que le projet et la qualité de vie qu'il proposait deviennent la variable d'ajustement.

Les coopératives membres de La PECHE, sélectionnées lors de l'appel d'offre par la Ville, s'impliquent et travaillent d'arrache-pied depuis bientôt 5 ans pour l'avènement qualitatif du futur quartier des Plaines-du-Loup, avec un programme d'activités riches, innovantes, fédératrices et autofinancées qui bénéficieront à l'ensemble des voisin.e.s actuel.le.s et futur.e.s. Aucun investisseur privé ne propose un tel enrichissement et une telle cohésion pour un futur quartier qui accueillera, en définitive, plus de 10'000 personnes.

Pour l'ensemble des membres de la PECHE, il paraît donc nécessaire de renforcer le rapport constructif entre le Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM), sa nouvelle direction et les coopératives d'habitants, afin d'avancer de manière fructueuse aux Plaines-du-Loup.

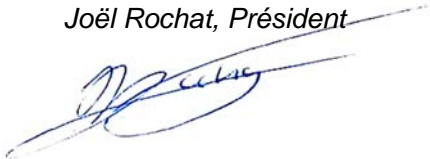
Dans un esprit constructif La PECHE souhaite proposer à la Ville les alternatives suivantes :

- Dans le cadre des budgets disponibles ou à venir, examiner la possibilité d'allouer un fonds pour subventionner le système de chauffage innovant réalisé aux Plaines-du-Loup permettant ainsi de diminuer l'investissement nécessaire supporté par les SIL
- 
- Etablir une règle globale de rétribution de l'énergie à l'échelle de l'ensemble de l'écoquartier des Plaines-du-Loup garantissant que le PPA1 bénéficiera des mêmes conditions que les projet futurs (évolution des technologies, ...)

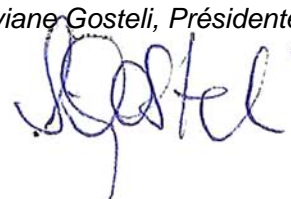
Les comités de la PECHE et de l'Association écoquartier restent disponibles pour chacune des questions abordées dans ce courrier et se réjouissent que les projets directement ou indirectement en lien avec Métamorphose se poursuivent avec succès et dans un souci de prise en compte de toutes les parties prenantes.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations les meilleures.

*Pour la PECHE*  
*Joël Rochat, Président*



*Pour l'Association écoquartier*  
*Sylviane Gosteli, Présidente*



*Copie :*

- *M. Thiébaud, Responsable du Bureau de développement et projet Métamorphose*